

Parcours de motricité à l'école maternelle

Références bibliographiques :

- documents Brigitte Delacotte CPD EPS.
- PARCOURS AMÉNAGÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE par A. GOURINCHAS, E. MILLET-LE BRETON. Ed° Revue EPS.
- document « Edusarthe – EPS pour les 2-4 ans », P.Duranteau, CPC EPS, IA42.

1. Programmes et socle

A l'école maternelle aucun volume horaire hebdomadaire de pratique des activités physiques n'est mentionné.

Toutefois, parce que le besoin de mouvement des enfants est réel, il convient d'organiser une séance **d'activités corporelles chaque jour** (de **30 à 45** minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...).

Ces séances doivent être placées dans l'emploi du temps de manière à respecter les rythmes de l'enfant :

- le **milieu de matinée** (niveau de vigilance optimum) est plutôt favorable aux activités de prise de risque, à la découverte d'une nouvelle situation ;
- la **fin de matinée** est propice aux activités plus calmes (rondes et jeux chantés, jeux déjà connus...);
- le **début d'après-midi** n'est pas un moment très favorable ; la deuxième partie de l'après-midi convient, pour les plus grands, à toutes les activités qui ne comportent pas de prises de risque excessives.

Quelle compétence des programmes travailler dans les parcours de motricité ?

Il s'agit d' « **adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés** » mais aussi « **décrire ou représenter un parcours simple** ».

Le parcours de motricité est une possibilité pour engager le corps dans des actions et des conduites motrices ludiques.

Quelles sont les compétences liées au socle commun ?

Compétence 6 (compétences sociales et civiques) :

« *Respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives* »

Compétence 7 (autonomie et initiative) :

« *Se déplacer en s'adaptant à l'environnement* »; et « *réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques* »

2. Recensement du matériel et des personnes

- recenser le matériel existant
 - avec les enfants en faire un catalogue (matériel découpé dans les catalogues fournisseurs + nom du matériel). Présenté sur fiches cartonnées dans un petit classeur, celui-ci sera facile à utiliser. Les jeux peuvent être photocopiés pour être utilisés par les petites sections dans la construction ou la reproduction de parcours.
- =>Déterminer une dénomination pour utiliser le même lexique.

Conseils :

Jouer sur la diversité du matériel utilisé : gros matériel, petit matériel, matériel modulable, matériel individuel et collectif (structure de grande motricité). Matériel installé en permanence (espalier, points d'ancrage) ou rangé (plots).

Favoriser une installation rapide (rangement facile d'accès, points d'ancrage à demeure, matériel de réception ...)

3. Sécurité

La sécurité = c'est l'absence de risque inacceptable

Le risque = c'est la combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité.

Matériel de motricité (intérieur) : **norme NF S 54-300 Juillet 2001**, prévu pour des enfants de 0 à 12 ans , sous la surveillance d'un adulte.

4. Programmation

En fonction des lieux à disposition, du matériel recensé ou à emprunter, des disponibilités de chaque enseignant, la programmation s'établit pour l'année de manière à établir une cohérence entre toutes les classes et à couvrir les quatre domaines de compétences spécifiques.

Travailler chaque compétence au moins une fois chaque année.

Pour le parcours, se poser les questions suivantes :

- sur quelle période est-il installé ? Quelle fréquence ? Intégration par rapport aux autres modules ? Evolution vers les activités gymniques ?

Pourquoi se doter d'outils communs ?

=> En moyenne, à raison d'une séance par semaine, un élève aurait une centaine de séances de parcours dans sa scolarité maternelle !

- pour être **pragmatique** : on gagne du temps si les parcours sont collectifs.
- Pour **être cohérent** : les parcours sont alors des déclinaisons de la programmation d'école en EPS ; on sait ce qu'on y travaille, en terme de compétences motrices
- Pour une **équité** : ce ne sont pas toujours les mêmes qui conçoivent et qui installent ; les responsabilités sont réparties. Exemple : être concepteur d'un parcours pour toute l'école, être utilisateur d'un parcours conçu par un collègue.
- Pour **l'efficacité pédagogique** : à plusieurs, on cerne mieux les apprentissages à viser et les situations à mettre en œuvre pour les favoriser. On joue sur la complémentarité et le partage des compétences.
- Se doter d'un outil commun de préparation et de mémoire nous permet de mieux nous projeter dans nos interventions d'enseignant et de conscientiser les enjeux ; ça permet aussi de ne pas proposer toujours les mêmes parcours pendant les 3 années du cycle. Ça permet enfin de réutiliser certains dispositifs en les modifiant ou en cherchant à les améliorer.

Exemple : utiliser et enrichir un classeur commun de suivi des parcours à partir d'une trace harmonisée au sein de l'école.

5. Quels sont les facteurs mis en jeu dans « l'acte moteur » ?

L'équilibre

La dissociation

La coordination

La prise d'information

=> Au-delà de la mise en place d'un matériel et de la définition des tâches à accomplir, le parcours doit susciter l'APPRENTISSAGE de l'élève.

Plusieurs questions se posent à l'enseignant qui met en place un parcours :

Qu'y a-t-il à apprendre?

Quels aménagements faut-il concevoir?

Quelle gestion pédagogique convient-il de mettre en place?

6. Les différents parcours

Les éléments sont placés dans un ordre choisi et sont adaptés à la taille ou à la tonicité de l'enfant (hauteur, écarts d'un élément à l'autre).

5 périodes à vivre de deux à six ans :

Dans la revue EPS « Parcours aménagés à l'école maternelle », 5 types de parcours sont proposés :

Parcours promenades : à partir de TPS/PS

L'enfant découvre, s'adapte, vit le matériel - Présenter chaque jour un parcours

Faire varier un ou deux éléments chaque semaine

Utiliser tout le matériel disponible dans l'école

Pas de consigne

Parcours découvertes: à partir de TPS/PS

L'enfant vit tous les éléments du parcours

Présenter un parcours identique tout au long de la semaine

Sélectionner le matériel en fonction de la motivation des enfants

Parcours relationnels : à partir de PS

L'enfant regarde et imite l'autre/les autres

Présenter le même parcours chaque jour de la semaine

Sélectionner le matériel en fonction de la réussite des enfants

Parcours stratégies : à partir de MS

L'enfant agit sur deux ou trois actions au plus

Présenter un parcours identique chaque jour de la semaine

Consigne : enchaîner les actions

Parcours objectifs: à partir de MS

L'enfant enchaîne des actions relevant d'une même famille

Continuer à présenter un parcours différent chaque semaine

Sélectionner le matériel en fonction de l'objectif

Tenir compte des possibilités des enfants et de leurs limites

+Autres parcours :

Parcours orientés athlétisme, gym, sur les verbes d'action, etc.

Organisation des parcours :

1) Disposition parallèle

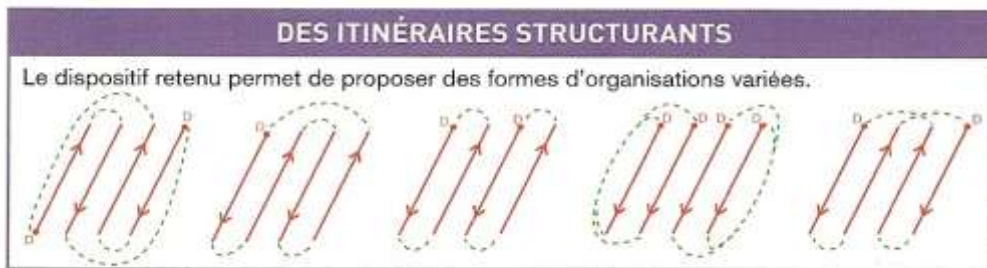
Les contraintes spatiales et matérielles peuvent faire privilégier une organisation permettant de réduire les déplacements, source de bousculade et de baisse d'attention.

Exemple : les aménagements sont disposés en 4 lignes parallèles et mitoyennes.

Ce choix renforce les notions d'itinéraire, de parcours, de cheminement. Il incite l'enfant à s'engager pour aller jusqu'au bout.

Adaptations :

- plusieurs points d'entrée permettant de limiter l'attente
- parcours identiques et parallèles pour susciter l'observation et l'imitation
- suivre les flèches pour passer d'une ligne à l'autre
- complexification des trajectoires par des croisements de lignes
- travail en aller-retour



2) Organisation en « pays » ou en « chemins » :

Exemple : 3 chemins de couleur (jaune, vert, rouge) avec une entrée dans chaque chemin repérée par un dessin (nounours, girafe ...) scotché au sol. Chaque « pays » ou chemin est organisé en fonction des objectifs d'apprentissage moteur.

Exemple :

Chemin jaune : sauter en contre-bas

Chemin vert : sauter haut pour toucher

Chemin rouge : sauter par-dessus des obstacles

3) Formes « hybrides » :

Afin de favoriser au maximum l'activité des élèves en réduisant les effectifs, il peut être pertinent de proposer des parcours mais aussi des ateliers sur la même séance ; ces ateliers pourront appartenir au même thème moteur ou bien être sur un autre thème dans une activité d'entraînement ou de réinvestissement.. La gestion de ces ateliers sans la présence de la maîtresse est possible parce que l'activité est bien connue des élèves.

7. Mise en œuvre pédagogique

L'unité d'apprentissage : de 6 à 15 séances.

Les premières séances relèvent de la découverte, de la **familiarisation**.

Puis lorsque le parcours est bien compris et les règles de sécurité posées, **la phase de repérage** permet à l'enseignant de cibler les besoins de certains élèves, de prendre conscience de certaines évolutions (complexification ou simplification) du parcours, de la nécessité de relances et de verbalisations.

La phase de structuration des apprentissages se met alors en place pour un grand nombre de séances. Il s'agit de faire progresser les élèves par la constitution de groupe de besoins, par l'aide apportée à certains élèves, par l'introduction de variables qui permettront de progresser. L'enfant va rencontrer des problèmes, les résoudre dans l'action, répéter et stabiliser ses réponses.

Enfin une phase d'évaluation.

Il peut être tout à fait intéressant sur un même thème moteur de proposer un atelier ou le parcours réalisé plusieurs semaines auparavant afin de proposer **un réinvestissement**, et mesurer les progrès effectués avec le temps. L'élève est alors plus en confiance et prend conscience également du chemin qu'il a parcouru.

Proposer sur deux années consécutives le même thème moteur permet également ce réinvestissement.

La nécessaire répétition :

Phase exploratoire.

Dans un premier temps, l'enfant s'exerce à donner une réponse aux obstacles proposés. Elle n'est pas systématiquement la même lors des premiers passages. Il expérimente.

Phase de structuration.

Progressivement, il sélectionne ce qui devient « sa » réponse. A terme, il parfait son exécution, devient capable de retenir ses actions, de les montrer, de les mémoriser et de les reproduire. Il est capable d'observer le voisin, de mémoriser son action, d'accepter de la reproduire.

8. Autres points

⇒ La place de l'adulte et le rôle de l'adulte sont déterminants :

- l'adulte peut sécuriser et faciliter l'activité
- motiver l'engagement en sollicitant l'imaginaire (traverser la rivière, enjamber les crocodiles ...)
- aider à la verbalisation, de ce qu'il y a à faire (lexique du matériel, de l'espace, de l'ordre...) des enjeux (on apprend à sauter) des actions efficaces (on peut s'aider des bras)
 - observer pour modifier introduire des variables de simplification ou de complexification
 - observer la motricité pour aider l'élève à la transformer
- évaluer les progrès

Attention l'autonomie reste un réel vecteur d'apprentissage : trop dirigé = erreur

⇒ Faire évoluer les parcours :

Principes généraux :

- **du bas vers le haut**
- **du stable vers l'instable**
- **du large vers l'étroit**

L'enseignant doit :

- observer la manière dont le parcours est utilisé pour l'optimiser
- observer la motricité des élèves (repérer les niveaux d'habiletés, les difficultés, les réussites, le degré de fatigabilité, modifier le parcours pour passer d'un niveau d'habileté à un autre...)
- jouer sur les variables (modifier ou proposer un autre matériel, proposer une autre façon de faire, modifier la manière de réaliser l'action en jouant sur des consignes de relance, proposer des contrats pour tel ou tel atelier avec système de tableau à gommettes, réaliser le parcours à 2 de différentes manières, augmenter ou diminuer le nombre d'ateliers, la disposition...)
- modifier l'intention du parcours (découverte, ciblé sur une compétence, pour évaluer, pour diversifier...)
- enjamber des éléments ajoutés sur un banc
- faire le parcours à l'envers
- faire le parcours à deux : l'un a les yeux bandés, l'autre lui sert de guide
- transporter du petit matériel
- refaire le même parcours avec les éléments écartés, un peu plus inclinés, etc.

Suggestion d'évolution :

1^{er} temps : découverte libre du parcours, s'exercer librement et autant que les élèves le souhaitent (sans orientation indiquée)

2^{ème} temps : imitation des autres

En classe, préparation du parcours avec du matériel miniature, photo ou schématisation ; utilisation de panneaux de signalisation.

Le même parcours peut être utilisé simultanément dans les deux sens ; penser à la difficulté rencontrée par les élèves au moment de se croiser ; on peut leur demander d'échanger un objet à ce moment-là.

par exemple : conserver un parcours identique chaque jour de la semaine

Intérêt :

Meilleure organisation au sein de l'équipe enseignante

Facilite la mise en place

Facilite les acquisitions motrices

Permet la mise en place de repères et l'observation par les pairs

Facilite l'évaluation par le maître

⇒ Passer les consignes aux élèves

5 manières sont « recensées » pour faire passer les consignes :

1/ L'enseignant présente le parcours, mais les enfants essaient de deviner les actions. L'enseignant reformule alors et transmet.

2/ Un enfant fait le parcours devant les autres, l'enseignant explique. Possibilité de formuler grâce à des schémas, des photos.

3/ Un enfant fait le parcours, les autres formulent.

4/ A partir du matériel miniature (GS) : un groupe d'enfants le réalise à petite échelle, les autres le reproduisent à grande échelle et installent le parcours.

5/ En 2 demi-groupes, l'un se cache, l'autre prépare

=> réflexion sur l'efficacité de ces différentes manières : écoute des élèves, temps d'activité « perdu », réflexion et prise d'indices des élèves dans l'action, etc.

⇒ **Mettre les élèves en activité le plus longtemps possible**

Suggestions :

- Prévoir toutes les étapes successives nécessaires au déroulement de l'activité : installation du matériel, passage des consignes, déroulement de chaque atelier, rotation des ateliers, fin de la séance, rangement du matériel ; chercher pour chacune comment éviter au maximum la perte de temps, qui nuit à l'activité des élèves.
- Passer les consignes avant l'activité elle-même, en classe
- Prévoir une signalisation suffisante pour rappeler la consigne de l'atelier, le sens du parcours,...
- Prévoir des ateliers en parallèle en nombre suffisant pour éviter l'attente à chacun d'eux
- Prévoir des ateliers en autonomie, que les enfants connaissent déjà
- Préparer le matériel avant la séance (par l'enseignant, par un collègue (à tour de rôle), par l'ATSEM, par quelques élèves avec l'ATSEM)
- Confier le rôle d'observateur à quelques élèves, et alterner assez rapidement les rôles pour éviter l'immobilité
- Apprendre à passer rapidement d'un atelier à un autre, à un signal donné

⇒ **Evaluation :**

L'enfant va partout ou non.

Respecte les consignes,

Respecte les autres.

Ensuite, on évaluera les actions que l'on a décidé de travailler cette séance précise. Une évaluation à la fois sur un verbe d'action à la fois, à un atelier donné.